

Les enjeux de la transition fiscale au Mali à l'ère de la digitalisation des services publics

Daouda KOUMA

Docteur en Sciences de Gestion, Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP), Bamako (Mali)
daoudakouma@gmail.com

Résumé : Cet article porte sur les enjeux de la transition fiscale au Mali dans un contexte de plus en plus de digitalisation des services.

Il a pour objectif de mettre en évidence les acquis et les défis de cette transition fiscale. Dans un monde où la pression extérieure pèse plus en plus sur les économies nationales, la mobilisation des ressources internes est devenue essentielle au développement durable, l'État malien s'efforce de moderniser et de renforcer son système fiscal à travers diverses réformes. Malgré les réformes fiscales entreprises, le Mali peine encore à atteindre le taux de pression fiscale de 20 % fixé par l'UEMOA. Cela soulève la question de savoir pourquoi les réformes engagées n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés et quels sont les principaux obstacles à la réussite de la transition fiscale.

La méthodologie adoptée repose sur une approche mixte, combinant des outils qualitatifs et quantitatifs. Elle s'appuie sur l'analyse documentaire (rapports institutionnels, textes législatifs, données fiscales et économiques), ainsi que sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs du domaine fiscal. Cette démarche a permis d'obtenir une vision à la fois globale et approfondie des réformes fiscales engagées et des obstacles à leur mise en œuvre.

Les résultats montrent que, malgré d'importantes réformes telles que la réorganisation de l'administration fiscale, la mise en place d'outils numériques, l'adoption d'un nouveau code minier et l'instauration de nouvelles mesures fiscales, le Mali peine encore à atteindre le taux de pression fiscale fixé. Les principaux défis relèvent notamment d'un manque de capacités administratives, de l'importance du secteur informel, de la faible fiscalisation du secteur agricole et du poids des exonérations fiscales. Face à ces constats, des recommandations ont été formulées pour renforcer les moyens de l'administration, élargir la base fiscale, revoir le régime des exonérations et améliorer la culture fiscale au sein de la population.

Mots clés : Digital, Fiscalité, Impôts, Mali, Transition fiscale.

Abstract : This article focuses on the challenges of fiscal transition in Mali in a context of increasing digitalization of services. Its objective is to highlight both the achievements and the challenges of this fiscal transition. In a world where external pressure is increasingly weighing on national economies, the mobilization of domestic resources has become essential for sustainable development. The Malian government is striving to modernize and strengthen its tax system through various reforms. Despite the fiscal reforms undertaken, Mali still struggles to reach the tax pressure rate of 20% set by WAEMU. This raises the question of why the reforms implemented have not achieved the expected objectives and what the main obstacles to a successful fiscal transition are. The methodology adopted is based on a mixed approach, combining qualitative and quantitative tools. It relies on documentary analysis (institutional reports, legislative texts, fiscal and economic data), as well as semi-structured interviews conducted with stakeholders in the tax sector. This approach has made it possible to obtain both a broad and in-depth understanding of the fiscal reforms undertaken and the obstacles to their implementation.

The results show that, despite significant reforms such as the reorganization of the tax administration, the introduction of digital tools, the adoption of a new mining code, and the implementation of new tax measures, Mali still struggles to reach the targeted tax pressure rate. The main challenges include limited administrative capacity, the importance of the informal sector, low taxation of the agricultural sector, and the weight of tax exemptions. In light of these findings, recommendations have been made to strengthen administrative capacity, broaden the tax base, review the exemption regime, and improve tax culture among the population.

Keywords: Digital, Taxation, Taxes, Mali, Fiscal transition.

Introduction

Dans un contexte de dépendance économique et financière vis-à-vis de l'extérieur, le Mali doit renforcer ses ressources fiscales intérieures pour répondre aux exigences croissantes de financement du développement. Comme de nombreux pays en développement, le Mali fait face à des défis significatifs en matière de mobilisation des ressources pour financer son développement. En effet, plusieurs contraintes pèsent sur la mobilisation de ces ressources celles-ci proviennent généralement de trois sources à savoir : l'aide extérieure, l'emprunt et les ressources domestiques. L'aide étrangère a un caractère instable n'étant pas compatible avec les besoins de financement à long terme et la conjoncture économique internationale rendant de plus en plus incertains les appuis de l'extérieur et l'emprunt implique des charges d'intérêt (Vigninou GAMMADIGBE,2022) . Donc, les ressources locales constituent la source de financement la plus viable.

Mais, la libéralisation de l'économie marquée par l'entrée en vigueur des programmes d'ajustement structurels (PAS), la signature des accords de l'OMC (1996) et l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun (TEC) UEMOA en 2002 a entraîné une diminution des recettes douanières qu'il convient de combler par une plus grande mobilisation des recettes fiscales intérieures. Pour parvenir à compenser ces pertes de recettes tarifaires par l'accroissement de la contribution des ressources de la fiscalité intérieure et de préserver le niveau de ressources publiques propres, l'UEMOA a pensé à la transition fiscale, qui est le changement de la structure des recettes de l'Etat, c'est-à-dire le transfert progressif de la pression fiscale de la fiscalité de porte vers la fiscalité intérieure, tout en consolidant le marché commun dans son fonctionnement.

Selon l'UEMOA (2022), la réussite de la transition fiscale repose sur l'adoption de réformes cohérentes, la digitalisation des procédures, la lutte contre la fraude et la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'impôt.

Avec la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012, la transition fiscale devient un enjeu majeur. Mais le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales intérieures est confronté à des défis majeurs tels que : la crise sécuritaire, la prépondérance du secteur informel, la corruption, la fraude fiscale, la faible capacité institutionnelle et le manque de confiance des citoyens envers les pouvoirs publics en général.

Dans ce contexte, la transition fiscale favorisée par la digitalisation représente une opportunité pour le Mali pour stimuler son développement économique et social.

Face à ce constat, nous nous posons la question principale suivante :

A l'ère de la digitalisation comment le Mali peut réussir dans sa transition fiscale ?

1. Methodologie de recherche

1.1 Approche méthodologique

Cette recherche adopte une approche méthodologique mixte, combinant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives. Ce choix méthodologique est justifié par la nature même de la problématique, qui nécessite une compréhension globale mêlant données

chiffrées et analyse contextuelle des réalités vécues par les acteurs du système fiscal malien.

L'approche qualitative permet de recueillir les opinions, les perceptions, les expériences et les contraintes vécues par les acteurs clés (agents fiscaux, opérateurs économiques, experts).

L'approche quantitative permet de traiter des données chiffrées issues de rapports, d'enquêtes et de statistiques officielles pour mesurer les progrès réalisés et évaluer les impacts.

1.2 Démarche de la recherche

La démarche méthodologique suivie dans ce travail s'inscrit dans un processus structuré et rigoureux en plusieurs étapes successives.

1.2.1 La recherche documentaire

Afin de pouvoir faire des recherches approfondies dans le cadre de l'élaboration de cet article, nous avons effectué des recherches dans des bibliothèques, sur internet, et dans certains organismes publics et privés pour avoir des données secondaires. Ces données nous ont permis d'avoir une connaissance plus approfondie de notre thématique.

Cette phase a permis de collecter et d'analyser des données secondaires issues de sources fiables et diverses, telles que les rapports annuels des administrations fiscales maliennes, notamment ceux de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale des Douanes (DGD). Ont également été consultés les documents publiés par le Ministère de l'Économie et des Finances du Mali, des rapports d'organisations internationales (BCEAO, Banque mondiale, FMI), ainsi que des articles scientifiques et des études portant sur la fiscalité africaine en général.

1.2.2 La recherche sur le terrain par collecte de données primaires

Cette deuxième étape de la démarche méthodologique a consisté en la collecte de données primaires auprès des acteurs (les fiscalistes et inspecteurs des impôts) directement impliqués dans la transition fiscale au Mali. Pour ce faire, des entretiens semi-directifs et directifs ont été privilégiés. Cette méthode qualitative a permis de combiner un guide d'entretien structuré autour de thématiques clés avec une certaine liberté pour les interviewés d'exprimer leurs points de vue, leurs expériences, et leurs ressentis.

Ce choix répond au besoin de recueillir des informations riches, nuancées, et contextualisées, qui ne peuvent être appréhendées uniquement à partir des données quantitatives.

1.3 Echantillonnage et analyse des données

1.3.1 Echantillonnage : Population et Echantillon

La population ciblée par cette étude comprend principalement les professionnels engagés dans la gestion et le recouvrement des recettes fiscales au Mali. Il s'agit notamment des cadres et agents des administrations fiscales centrales que sont la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD), ainsi que des experts en fiscalité issus d'organismes publics et privés.

L'échantillon retenu pour les entretiens comprend vingt (30) personnes, sélectionnées selon le critère basé sur l'approche dite raisonnée. Cette méthode consiste à choisir les

participants non pas au hasard, mais en fonction de leur expertise, de leur position stratégique dans le système fiscal, et de leur connaissance approfondie du processus de transition. Ce choix est justifié par le fait que ces personnes sont les mieux placées pour fournir des informations précises, fiables, et représentatives des réalités du terrain.

La composition de l'échantillon se présente comme suit :

- 11 inspecteurs des impôts exerçant au sein de la Direction Générale des Impôts (DGI) ou dans des directions régionales ;
- 09 étudiants inspecteurs des impôts en formation à l'École Nationale d'Administration (ENA), section fiscalité ;
- 05 spécialistes de la fiscalité, notamment des enseignants-chercheurs, consultants ou anciens cadres du ministère de l'Économie et des Finances ;
- 05 contribuables, choisis parmi les opérateurs économiques évoluant dans les secteurs les plus touchés par la réforme fiscale (commerce, import-export, services).

1.3.2 Techniques et Outils de collecte de données

Trois techniques principales ont été mobilisées :

Entretien semi-directif et directif : réalisé auprès des cadres de l'administration fiscale, des experts et des consultants. Il a permis d'explorer en profondeur les perceptions sur les avancées et les difficultés de la transition fiscale

Enquête par questionnaire : administrée auprès des administrateurs fiscaux pour recueillir des données qualitatives sur l'impact des réformes, leur degré de compréhension et leur perception.

Analyse documentaire : étude des textes juridiques (code général des impôts, code des douanes), des rapports de performance, des publications de la DGI, des rapports du FMI, de la Banque mondiale.

1.3.3 Outils de traitement des données

Les données qualitatives ont été traitées par une analyse thématique. Les entretiens ont été retranscrits, codés, puis regroupés selon des thèmes émergents : efficacité, transparence, mobilisation des recettes, contraintes techniques, digitalisation, acceptabilité des réformes, etc.

Les données quantitatives ont été traitées avec les logiciels Sphinx et Excel pour produire des statistiques et des graphiques.

2. Resultats et discussion

2.1 Présentation et analyse des données quantitatives/secondaires

2.1.1 Evolution des recettes fiscales de 2010 à 2022

Afin d'apprécier les enjeux de la mise en oeuvre du Programme de Transition Fiscale (PTF) au Mali sur la période 2010 à 2022.

Sur la période 2010–2022, les recettes fiscales du Mali ont globalement progressé, malgré des fluctuations notables.

Les recettes fiscales totales passent de 692,3 milliards FCFA en 2010 à 1 801,8 milliards FCFA en 2022 soit un taux moyen de croissance de 9.37% par an. Deux baisses marquées apparaissent : en 2018 (-12,56 %) et en 2020 (-0,02 %), contrebalancées par de fortes hausses en 2015 (+21,60 %) et 2019 (+26,29 %).

Les recettes fiscales intérieures montrent une dynamique positive malgré quelques reculs, notamment en 2015 (-17,02 %) et 2018 (-10,99 %). Les meilleures progressions sont observées en 2013 (+32,10 %) et 2019 (+36,22 %), traduisant des efforts de mobilisation accrus.

Les recettes douanières progressent dans l'ensemble, mais restent instables. La forte hausse de 2015 (+40,43 %) contraste avec les reculs de 2018 (-14,82 %) et 2022 (-7,02 %), soulignant la vulnérabilité de la fiscalité de porte.

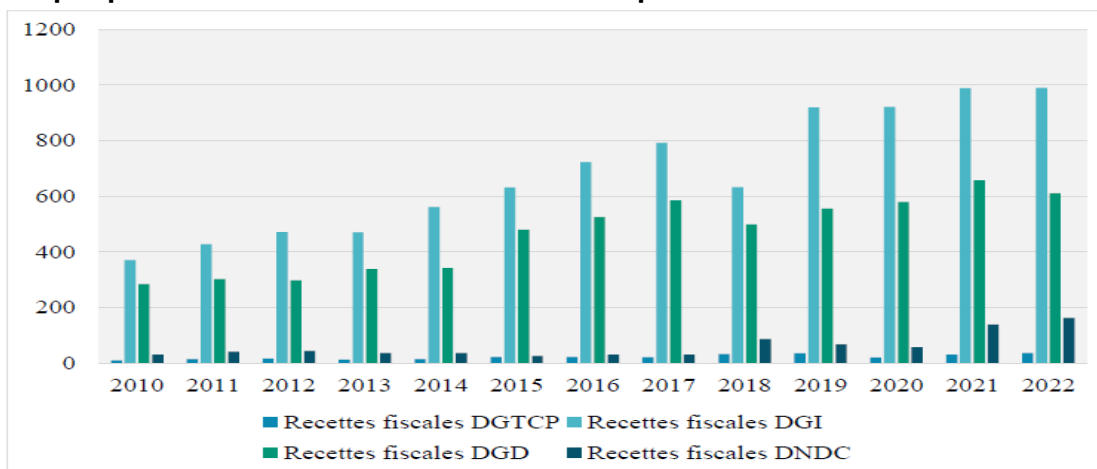
La DNTCP enregistre une nette amélioration, passant de 8,7 milliards à 35,7 milliards, traduisant une montée en puissance des finances locales.

La DNDC connaît aussi une progression significative à partir de 2018, grâce aux droits d'enregistrement et du timbre.

Malgré une progression globale des recettes fiscales entre 2010 et 2022, la tendance reste fragile et marquée par des variations importantes. Les baisses de 2018 et 2020 traduisent l'impact de chocs économiques et politiques, tandis que les fortes hausses de 2015 et 2019 montrent que les efforts de mobilisation sont efficaces mais irréguliers.

La fiscalité intérieure progresse, mais l'assiette demeure étroite et dépend encore fortement de secteurs informels. Les recettes douanières restent instables, reflétant la vulnérabilité liée aux échanges extérieurs et aux exonérations. La hausse des ressources locales collectées par la DNTCP et la DNDC constitue toutefois un potentiel à consolider pour renforcer la stabilité budgétaire.

Graphique 1 : Evolution des recettes fiscales par services de recouvrement



Source : Données secondaires du terrain

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des recettes fiscales recouvrées par les principaux services de l'administration fiscale malienne, à savoir la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD), la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP), et la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre (DNDC), sur la période allant de 2010 à 2022.

Il en ressort que la DGI se positionne comme le principal organe de collecte, enregistrant les recettes fiscales les plus élevées sur toute la période. Les montants collectés par cette direction passent d'environ 370,30 milliards FCFA en 2010 à près de 989,86 milliards FCFA en 2022, avec une tendance globalement haussière, malgré un léger repli en 2018.

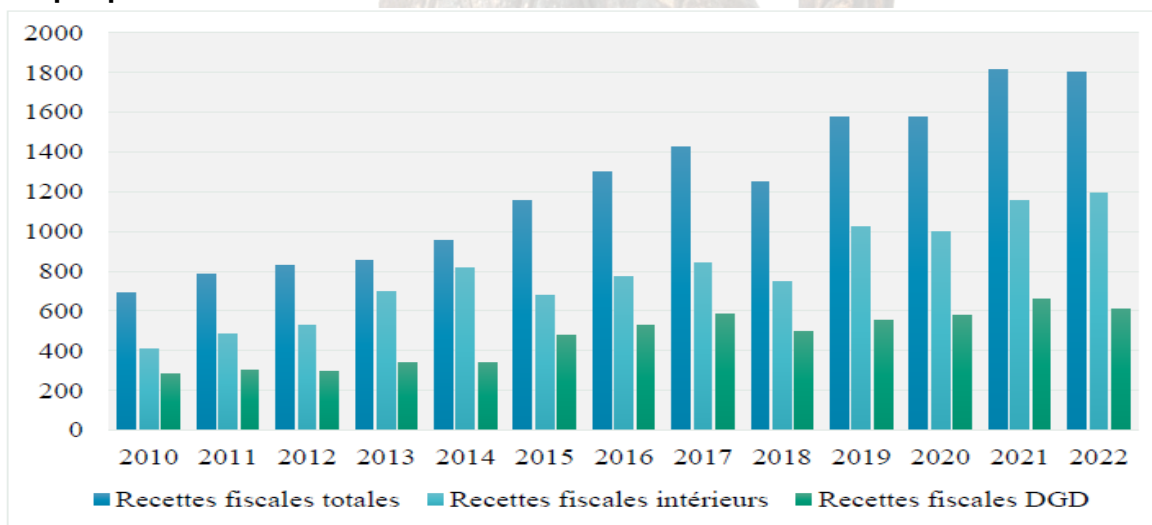
La DGD arrive en deuxième position. Bien qu'elle connaisse également une croissance, celle-ci est plus modérée. Ses recettes varient de 283,10 milliards FCFA en 2010 à 611,31 milliards FCFA en 2022, avec des fluctuations plus marquées, notamment une baisse sensible en 2018 et 2022.

La DNTCP, bien que son poids soit plus marginal comparé à la DGI et la DGD, montre une amélioration notable au fil des années. Ses recettes passent de 8,70 milliards FCFA en 2010 à 35,71 milliards FCFA en 2022, traduisant un renforcement de son rôle dans la collecte fiscale au niveau décentralisé.

Enfin, la DNDC affiche une évolution plus irrégulière. Après une hausse entre 2010 et 2012, les recettes stagnent, voire diminuent jusqu'en 2015, avant de connaître une nette reprise à partir de 2018, atteignant 162,35 milliards FCFA en 2022. Cette dynamique récente peut être interprétée comme le résultat d'un effort accru dans la mobilisation des recettes foncières et domaniales.

En somme, cette évolution met en évidence la prééminence de la DGI et de la DGD dans le système fiscal malien, tout en soulignant les efforts progressifs de modernisation et d'élargissement de l'assiette fiscale entrepris par des directions comme la DGTCP et la DNDC. Elle reflète aussi les effets des réformes structurelles et technologiques engagées au sein de l'administration fiscale dans le cadre de la transition fiscale au Mali.

Graphique 2: Part des recettes intérieures et douanières dans les recettes totales



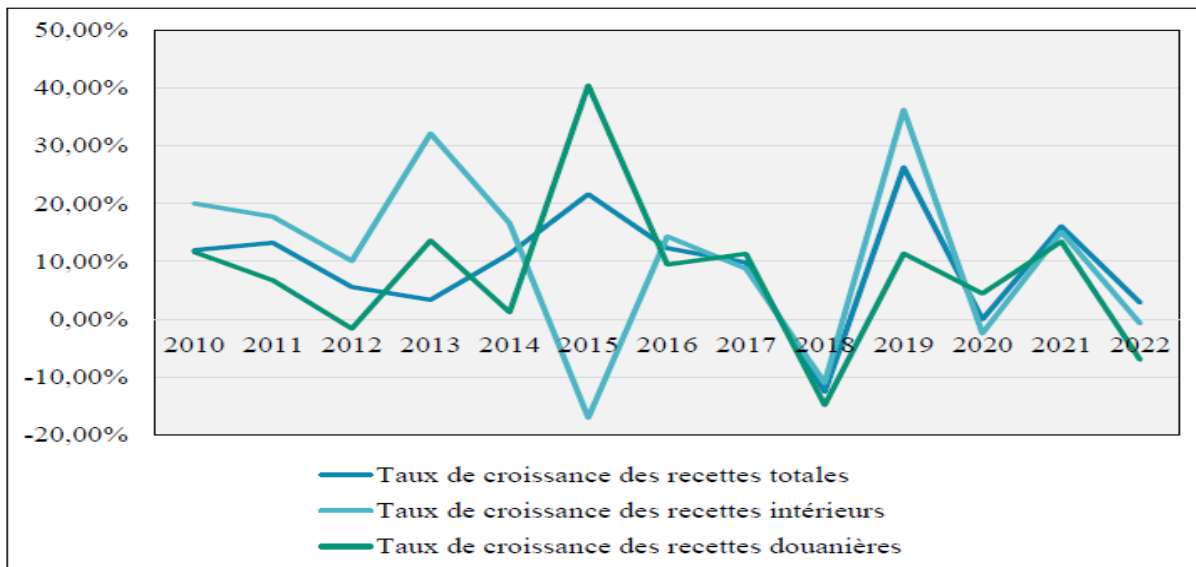
Source : Données secondaires du terrain

Le graphique montre l'évolution des recettes fiscales totales, des recettes fiscales douanières (DGD) et des recettes fiscales intérieures au Mali de 2010 à 2022. Les recettes fiscales totales augmentent régulièrement, passant d'environ 700 (692,3) milliards FCFA en 2010 à 1801.80 milliards FCFA en 2022.

Cette croissance est portée principalement par les recettes fiscales intérieures, qui connaissent une forte hausse, traduisant une amélioration du recouvrement des impôts internes. En comparaison, les recettes douanières progressent plus lentement et restent en dessous de 700 milliards FCFA en 2022.

De façon générale, le graphique met en évidence une orientation vers la consolidation de la fiscalité intérieure, signe probable d'une tendance vers une transition réussite et d'une réduction de la dépendance aux recettes issues du commerce extérieur.

Graphique 3: Taux de croissance des recettes fiscales



Source : Données secondaires du terrain

Le graphique illustre l'évolution des taux de croissance annuels des recettes fiscales totales, intérieures et douanières sur la période 2010–2022. Trois grandes tendances se dégagent

Les trois courbes montrent une forte instabilité :

Par exemple : En 2019, les trois sources enregistrent des hausses exceptionnelles (+36,22 % pour les recettes intérieures).

À l'inverse, 2018 est une année de repli marqué (-12,56 % pour les recettes totales, -14,82 % pour les recettes douanières).

Les recettes fiscales intérieures montrent des variations particulièrement marquées : une forte hausse en 2013 (+32,10 %) puis un recul brutal en 2015 (-17,02 %). Cela reflète à la fois les effets des réformes, mais aussi la fragilité de l'assiette fiscale intérieure, exposée à l'informalité, aux exonérations et à la qualité du recouvrement.

La DGD affiche un comportement plus erratique, alternant entre pics (notamment +40,43 % en 2015) et chutes (-14,82 % en 2018, -7,02 % en 2022), traduisant sa vulnérabilité aux importations, aux régimes préférentiels et aux exonérations douanières.

En conclusion, le graphique met en lumière une mobilisation fiscale en dents de scie, marquée par des performances exceptionnelles certaines années mais freinée par des baisses brusques les années suivantes. Cela confirme l'urgence de stabiliser et structurer la croissance.

2.1.1 Évolution des recettes fiscales de 2010 à 2022

Le taux de pression fiscale totale varie entre 12,8 % et 16,7 %, avec un pic en 2021 (16,73 %), traduisant un effort notable de mobilisation fiscale cette année-là. Toutefois, la baisse observée en 2022 (13,36 %) confirme la difficulté à maintenir durablement les

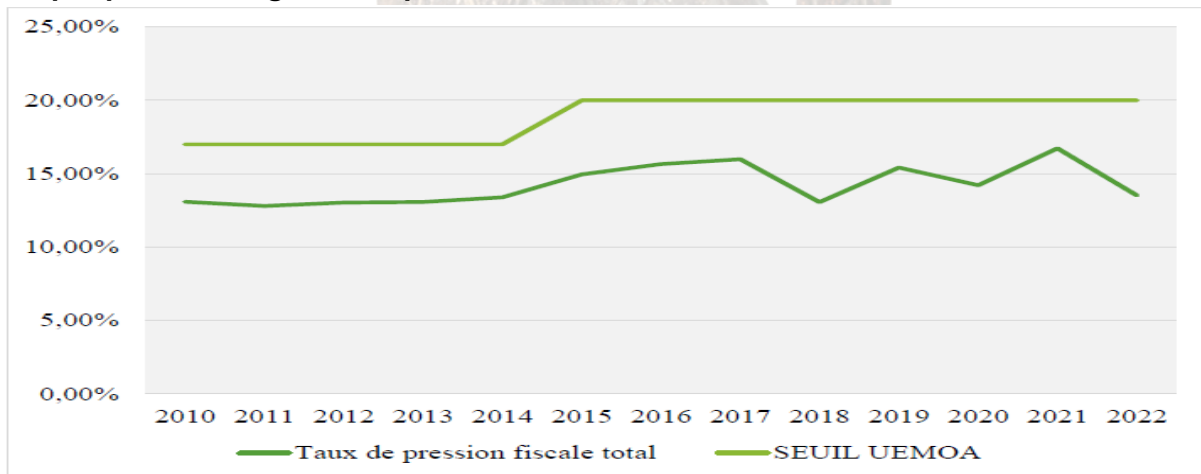
performances. Cette instabilité traduit une forte dépendance aux facteurs conjoncturels comme la croissance économique, les exonérations ou les flux commerciaux.

Le taux de pression fiscale intérieure, indicateur clé de l'autonomie budgétaire, reste préoccupant : il dépasse rarement les 10 %, avec un maximum en 2014 (11,48 %) suivie par une chute importante en 2015 (8,75 %). Ce niveau reflète les faiblesses structurelles du système fiscal malien : importance de l'économie informelle, évasion fiscale, efficacité limitée de l'administration, et faible élargissement de l'assiette fiscale.

Le taux de pression fiscale de porte (recettes douanières rapportées au PIB) reste relativement stable autour de 5 %, avec une légère tendance à la baisse à partir de 2020. Cela s'expliquerait par une politique d'exonérations douanières, une baisse des importations ou des réformes tarifaires. La diminution en 2022 (4,59 %) est significative, signalant un recul de la contribution des recettes de porte à l'ensemble des ressources fiscales.

Ces données révèlent que la pression fiscale au Mali demeure en deçà des attentes régionales c'est-à-dire au seuil communautaire fixé de 17% entre 2006 à 2014 et de 20 % à partir de 2015 par l'UEMOA, malgré quelques améliorations ponctuelles. Il souligne la nécessité de réformes profondes pour élargir l'assiette fiscale intérieure, réduire les exonérations, renforcer l'efficacité de la collecte et surtout accroître la part des recettes intérieures dans le PIB afin de garantir la réussite de la transition fiscale.

Graphique 4: Taux global de pression fiscale



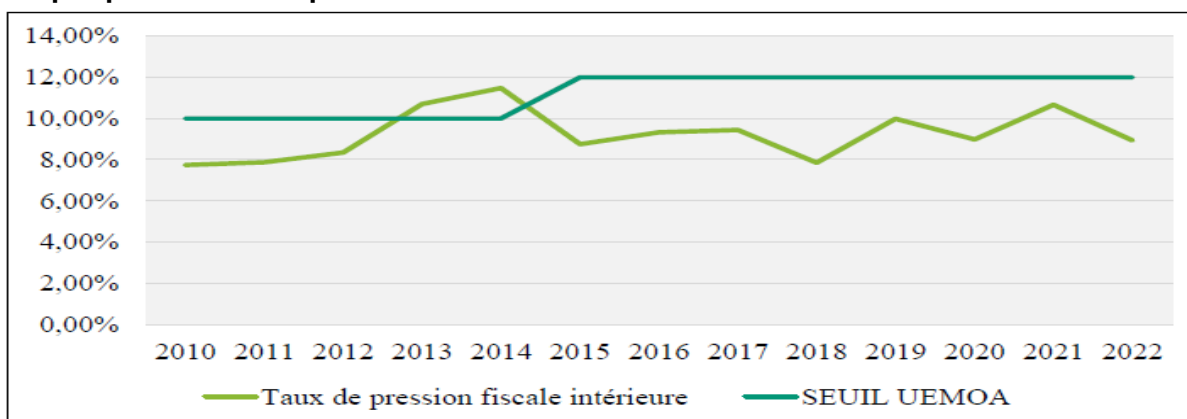
Source : Données secondaires du terrain

Le graphique montre que le taux de pression fiscale totale du Mali reste en dessous des seuils fixés par l'UEMOA (17 % jusqu'en 2014, puis 20 % à partir de 2015). De 2010 à 2014, il oscille autour de 13 %, sans jamais atteindre le seuil fixé.

Entre 2015 et 2021, on observe une légère progression, atteignant un maximum de 16,73 % en 2021, signe d'efforts de mobilisation fiscale. Toutefois, le seuil de 20 % reste hors d'atteinte, et la baisse à 13,52 % en 2022 révèle une fragilité persistante.

Cette sous-performance fiscale s'expliquerait par : une forte informalité de l'économie, des exonérations excessives, et une efficacité administrative limitée.

Graphique 5: Taux de pression intérieure



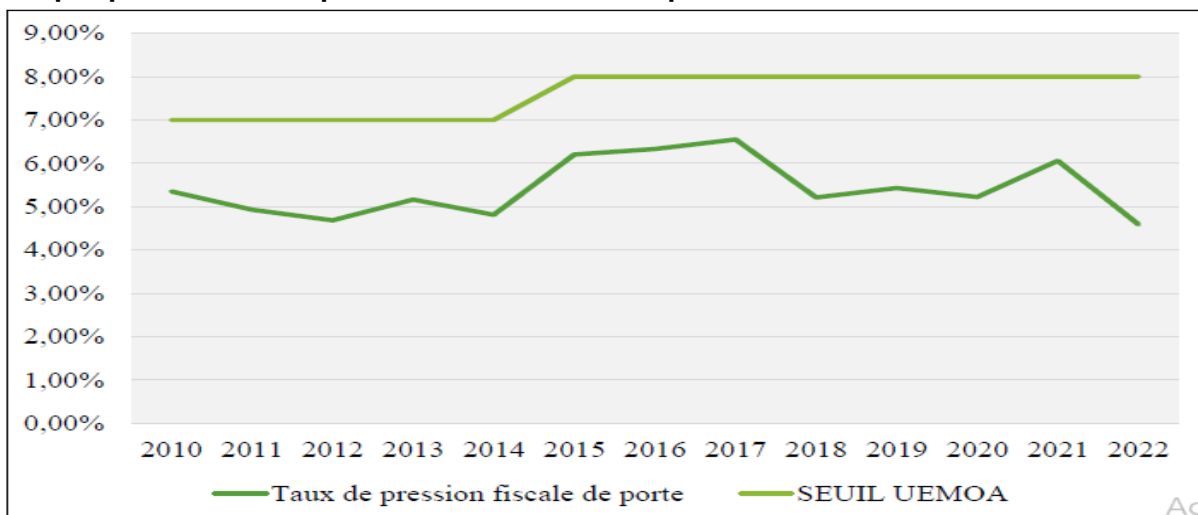
Source : Données secondaires du terrain

Le taux de pression fiscale intérieure du Mali affiche une insuffisance chronique par rapport aux seuils communautaires de l'UEMOA, fixés à 10 % jusqu'en 2014, puis 12 % à partir de 2015.

Durant la période 2010-2014, le Mali parvient à atteindre puis dépasser légèrement le seuil de 10 %, avec un maximum de 11,48 % en 2014. Cela traduit des efforts timides mais présents en matière de mobilisation fiscale intérieure.

Avec le relèvement du seuil à 12 %, le taux malien repasse en dessous et y reste jusqu'en 2022. Malgré un léger redressement en 2021 (10,67 %), le Mali reste structurellement en dessous de la norme. La baisse à 8,94 % en 2022 reflète une fragilité persistante dans la collecte intérieure.

Graphique 6 : Taux de pression de la fiscale de porte



Source : Données secondaires du terrain

Le taux de pression fiscale de porte du Mali est resté durablement en dessous du seuil communautaire fixé par l'UEMOA : 7 % jusqu'en 2014, puis 8 % à partir de 2015.

Durant période 2010-2014, le taux varie entre 4,68 % et 5,35 %, traduisant une faible mobilisation des recettes fiscales issues du commerce extérieur. Le seuil de 7 % n'est jamais atteint.

Malgré une légère amélioration de 2015 à 2017 (jusqu'à 6,55 %), le Mali reste en dessous des 8 % exigés. À partir de 2018, les taux repartent à la baisse, atteignant 4,59 % en 2022, le niveau le plus bas depuis 2012.

2.2 Présentation et analyse des données primaires

Afin de comprendre l'aspect qualitatif de cette étude, un échantillon de **30 personnes** a été interrogé, composé d'agents de l'administration fiscale, d'experts comptables, d'enseignants-chercheurs, de responsables ministériels et de contribuables. Les informations recueillies permettent d'identifier l'état des lieux de la transition fiscale et ses enjeux au Mali.

Tableau 3 : Principales avancées de la transition fiscale au Mali

Avancées identifiées	Nombre de répondants	Pourcentage (%)	Observations / Interprétations
La digitalisation du système fiscal (télédéclaration, e-paiement, SIGTAS, etc.)	21	70 %	Les innovations numériques facilitent la transparence et la gestion des recettes publiques.
L'élargissement progressif de l'assiette fiscale	18	60 %	Les contribuables du secteur formel sont mieux identifiés, ce qui augmente le rendement fiscal.
Le renforcement du cadre juridique et réglementaire	14	47 %	De nouvelles lois et décrets modernisent le système fiscal et favorisent la conformité.
L'amélioration de la mobilisation des recettes internes	15	50 %	Les réformes ont permis une meilleure collecte des ressources malgré les contraintes.
L'introduction de la fiscalisation du secteur informel	13	43 %	Des initiatives pilotes encouragent l'intégration du secteur informel dans le système fiscal.
La transition fiscale favorise l'autonomie financière du Mali	16	53 %	Elle est perçue comme une voie de réduction de la dépendance à l'aide extérieure.

Source : Enquête terrain

Interprétations :

Les résultats montrent que la digitalisation du système fiscal est perçue comme la principale avancée (70 %), facilitant la transparence et limitant les risques de corruption. L'élargissement progressif de l'assiette fiscale et la fiscalisation partielle du secteur informel témoignent d'une volonté de l'État de diversifier les sources de revenus internes. Ces progrès nécessitent cependant une consolidation durable pour renforcer leur efficacité.

Tableau 4 : : Contraintes et difficultés liées à la transition fiscale

Contraintes identifiées	Nombre de répondants	Pourcentage (%)	Observations / Interprétations
Le poids du secteur informel dans l'économie	24	80 %	L'informel échappe largement à la fiscalisation, réduisant l'efficacité du système.
Le manque de formation continue du personnel fiscal	18	60 %	Les agents manquent parfois de compétences techniques pour appliquer les nouvelles réformes.
La corruption et la fraude fiscale	20	67 %	Ces pratiques persistent malgré les efforts de modernisation et nuisent à la crédibilité de l'administration.
L'insuffisance de sensibilisation et de communication fiscale	22	73 %	La population reste peu informée sur ses obligations fiscales, surtout en milieu rural.
L'instabilité politique et les changements fréquents de politiques publiques	17	57 %	Ces facteurs fragilisent la continuité et la cohérence des réformes fiscales.
La faiblesse des moyens logistiques et informatiques	16	53 %	Les équipements et infrastructures restent limités dans plusieurs directions régionales.

Source : Enquête terrain

Analyse des contraintes

Le secteur informel demeure le principal frein à la transition fiscale, suivi de la corruption, du manque de formation et de l'insuffisance de sensibilisation. La fragilité institutionnelle et les ressources limitées ralentissent la mise en oeuvre de politiques fiscales cohérentes et durables.

Perspectives dégagées à partir des résultats

À la lumière de ces observations, plusieurs perspectives se dégagent :

- **Renforcer la formation et la professionnalisation du personnel fiscal** afin d'assurer la maîtrise des nouveaux outils numériques.

- **Poursuivre la digitalisation** du système fiscal pour garantir la transparence et la traçabilité des recettes.

- **Développer une stratégie de formalisation progressive du secteur informel**, fondée sur l'incitation et non sur la contrainte.

- **Améliorer la communication et la sensibilisation** des contribuables pour encourager la conformité volontaire.

- **Assurer la stabilité institutionnelle** et la continuité des politiques fiscales, quelles que soient les transitions politiques.

Ces perspectives constituent une base de réflexion pour la formulation des recommandations

2.3 Critiques et suggestions

2.3.1 Critiques

Malgré ces progrès, les données révèlent également de nombreuses contraintes qui ralentissent le processus de transition fiscale. La plus importante, citée par 80 % des répondants, demeure la prépondérance du secteur informel. Ce secteur, qui regroupe une large part de l'activité économique malienne, échappe encore en grande partie au contrôle de l'administration fiscale. L'absence de traçabilité et la faible culture fiscale des acteurs informels compliquent leur intégration dans le système formel, limitant ainsi la base d'imposition nationale.

Par ailleurs, 67 % des répondants dénoncent la corruption et la fraude fiscale comme des obstacles majeurs. Ces pratiques sapent la confiance entre les citoyens et l'État, tout en compromettant la transparence des opérations fiscales. De plus, 60 % pointent du doigt le manque de formation continue du personnel fiscal, ce qui affaiblit la maîtrise des nouvelles technologies introduites dans le cadre des réformes. La faiblesse des capacités humaines limite donc la portée réelle des innovations techniques.

En outre, 73 % des participants relèvent une insuffisance de sensibilisation des contribuables, notamment dans les zones rurales. Cette carence en communication réduit la compréhension et l'adhésion aux réformes fiscales, accentuant la méfiance vis-à-vis de l'administration.

Enfin, l'instabilité politique et la faiblesse des moyens logistiques (citées respectivement par 57 % et 53 % des répondants) constituent des contraintes transversales qui affectent la continuité et la cohérence des politiques fiscales. Ces constats traduisent une réalité

selon laquelle la réussite de la transition fiscale dépend autant des capacités techniques que de la stabilité institutionnelle et de la gouvernance.

2.3.2 Suggestions

- Favoriser la décentralisation et la participation des acteurs locaux

Pour renforcer l'efficacité de la transition fiscale, il est essentiel de **décentraliser davantage la gestion fiscale**.

- Mettre en place une stratégie d'intégration du secteur informel

Élaborer une stratégie spécifique pour intégrer progressivement le secteur informel dans le système fiscal.

- Renforcer la sensibilisation et la communication fiscale

Il faut renforcer la communication autour des réformes fiscales à travers des **campagnes d'information et de sensibilisation** en langues nationales.

- Former et motiver davantage le personnel fiscal

Il est essentiel d'investir dans la **formation continue du personnel fiscal** pour les adapter aux nouvelles technologies et méthodes de gestion.

- Promouvoir la transparence et la bonne gouvernance avec la digitalisation

Il paraît plausible que la réussite de la transition fiscale dépend aussi de la confiance entre l'État et les citoyens.

Conclusion

Cet article propose une réflexion prospective et opérationnelle en identifiant les leviers prioritaires pour assurer le succès de la transition fiscale au Mali. Il ressort que l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale passe par le renforcement des ressources humaines, matérielles et technologiques. L'élargissement de l'assiette fiscale, notamment à travers l'intégration progressive du secteur informel et la fiscalisation du secteur agricole, est également fondamental pour accroître les recettes de manière équitable. Enfin, la rationalisation des exonérations fiscales s'impose pour garantir une meilleure transparence et une plus grande efficacité budgétaire. Ces recommandations ne sauraient être mises en œuvre sans un engagement politique fort, une volonté de réforme durable et une mobilisation de tous les acteurs concernés. Cette étude ouvrant la voie à des solutions réalistes, ancrées dans les spécificités du contexte malien, pour construire un système fiscal plus performant, plus juste et plus adapté aux exigences du développement national.

Références bibliographiques

- Ayétout AKPAKI (2012) : Analyse de la performance du programme de transition fiscale
- Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (2002) : Analyse financière des réformes fiscales au Mali,
- Décision N°10/2006/CM/UEMOA du 23 mars 2006 portant adoption du Programme de Transition Fiscale (PTF) au sein de l'UEMOA,

- Décision n°34/2009/CM/UEMOA du 17 décembre 2009 portant adoption des critères et indicateurs de la Transition Fiscale au sein de l'UEMOA.

Décision n°10/2006/CM/UEMOA du 23 Mars 2006 portant adoption du Programme de Transition Fiscale au sein de l'UEMOA,

Décision n°0038MEF-SG du 11 mai 2011 portant l'adoption du programme National de Transition Fiscale,

Décision n°35/2009/CM/UEMOA du 17 décembre 2009 portant création du dispositif institutionnel de suivi du programme de transition Fiscale au sein de l'UEMOA,

Décision n°10-0109/MEF-SG du 12 juillet 2010 du ministre de l'Economie et des Finances portant création et nomination des membres du comité national de suivi du programme de transition fiscale,

Décision n°34/2009/CM/UEMOA du 17 décembre 2009 portant adoption des critères et indicateurs de la Transition fiscale au sein de l'UEMOA,

Décret n°95-056/P-RM du 15 février 199540 fixant l'organisation et le fonctionnement de la DGD a été modifié par le décret n°2012-146/P-RM du 02 mars 2012,

Décret N°2021-0475/PM-RM du 26 juillet 2021 portant répartition des services publics entre la primature et les départements ministériels,

DGI, SDOCS, Division Organisation et Méthodes (novembre 2016) : Plan de mise en oeuvre de la nouvelle structure organisationnelle de la DGI,

GAMMADIGBE, Vigninou (2022) : Transition Fiscale dans la zone UEMOA : « Analyse des effets sur le déficit budgétaire »,

Ordonnance n°02-058 /P-RM du 05 juin 2002 portant création de la Direction Générale des Impôts.